

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

| | |
|---------------------------------------|--|
| No. produit | YA010C |
| Nom du produit | Citrus Cleaner & Deodorizer |
| Date en vigueur | 15-Dec-2009 |
| Renseignements sur la société | Pro-Link Inc |
| | Ottawa Ontario, K1Z 1E9 Canada |
| Company phone | General Assistance 800-74-LINKS |
| Emergency telephone US | 800-424-9300 |
| Emergency telephone outside US | 703-527-3887 |
| Version n° | 15 |
| Supersedes date | 04-Aug-2009 |

2. Identification des risques

| | |
|---|---|
| Description générale des risques | CONTENU SOUS PRESSION. Aérosol |
| Effets potentiels sur la santé | |
| Voies d'exposition | Inhalation. Ingestion. Contact avec les yeux. |
| Yeux | Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles. |
| Peau | Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus. Tout contact prolongé ou répété peut entraîner un dessèchement de la peau pouvant provoquer une irritation |
| Inhalation | Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel. |
| Ingestion | Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés dans l'organisme par ingestion. |
| Organes cibles | Système nerveux central. Peau. |

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

| Composants | No CAS | Pourcentage |
|--|---------------|--------------------|
| d-Limonène | 5989-27-5 | 3 - 7 |
| Propane | 74-98-6 | 1 - 5 |
| n-Butane | 106-97-8 | 1 - 5 |
| Composants non dangereux et autres sous la limite à déclarer | | 60 - 100 |

4. Premiers soins

| | |
|-------------------------------------|---|
| Procédures de premiers soins | |
| Contact avec les yeux | Rincer à l'eau. |
| Contact avec la peau | En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée. |
| Inhalation | Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. |
| Ingestion | Si la matière est ingérée, contacter immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. |

5. Mesures de lutte contre le feu

| | |
|--|--|
| Indice d'inflammabilité | Les vapeurs peuvent atteindre une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance. |
| Moyens d'extinction | |
| Moyen d'extinction approprié | Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂). |
| Protection pour les pompiers | |
| Équipement de protection et précautions pour les pompiers | Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Ne pas diriger d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité ; cela pourrait provoquer la formation de givre. Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable. |
| Risques peu communs d'incendie et d'explosion | Les vapeurs peuvent atteindre une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance. |

6. Procédures en cas de déversement

| | |
|--------------------------------|--|
| Méthodes de confinement | Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). |
| Méthodes de nettoyage | Nettoyer selon les réglementations applicables. Aérer la zone contaminée. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer soigneusement la surface contaminée. |

7. Manutention et entreposage

| | |
|---------------------|--|
| Manipulation | Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. |
| Stockage | Aérosol niveau 1. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'exposition prolongée au soleil. Conserver à une température ne dépassant pas 49 °C. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas stocker, incinérer ou chauffer ce matériau à plus de 120 degrés Fahrenheit. |

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

ACGIH

| Substance | No CAS | MPT | STEL limite d'exposition à court terme | Plafond |
|--|---------|-------------|--|-------------|
| Citra Jinx Organic All Purpose Cleaner | Mélange | Indéterminé | Indéterminé | Indéterminé |

Composants

| | | | | |
|------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| d-Limonène | 5989-27-5 | Indéterminé | Indéterminé | Indéterminé |
| Propane | 74-98-6 | 1000 ppm | Indéterminé | Indéterminé |
| n-Butane | 106-97-8 | 1000 ppm | Indéterminé | Indéterminé |

Protection individuelle

Protection de la peau

Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Porter un appareillage de respiration autonome sous-pression. Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

| | |
|--|----------------------------------|
| Aspect | Gaz comprimé liquéfié. |
| Point d'ébullition | 96.1 ° C (204.8 ° F) évalué |
| Couleur | Blanc. |
| Taux d'évaporation | Non disponible |
| Flammability (HOC) | 4.6876 kJ/g évalué |
| Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume | Non disponible |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume | Non disponible |
| Flash back | No |
| Point d'éclair | -104.4 ° C (-156 ° F) Propulseur |
| Forme | Gaz comprimé. Aérosol |
| Point de congélation | Non disponible |
| Odeur | fruité |
| Seuil de l'odeur | Non disponible |
| pH | 9 - 10 |
| État de la matière | Liquide. |
| Pression | 70 - 90 psig @ 70F |
| Poids spécifique | 0.9545 évalué |

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

| | |
|------------------------|---|
| Conditions à éviter | Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. |
| Matières incompatibles | Aucun à notre connaissance. |

11. Propriétés toxicologiques

Effets aigus Aigu DL50: 43352 mg/kg évalué, rat, Dermique

Analyse des ingrédients - DL50

Données toxicologiques - LD50 et LC50 sélectionnées

| | | |
|------------|-----------|--|
| d-Limonène | 5989-27-5 | Oral LD50 Rat 4400 mg/kg; Dermal LD50 Rabbit >2000 mg/kg |
| n-Butane | 106-97-8 | Inhalation LC50 Rat 658 mg/L 4 h |
| Propane | 74-98-6 | Inhalation LC50 Rat 658 mg/L 4 h |

| | |
|--------------------|--|
| Sensibilisation | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Cancérogénicité | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Mutagénicité | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Tératogénicité | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Toxicité chronique | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |

12. Données écologiques

| | |
|-------------|---|
| Écotoxicité | CL50 12389 mg/L, Poisson, 96.00 heures, CE50 49786 mg/L, Daphnie, 48.00 heures, IC50 11489 mg/L, Algue, 72.00 heures, Les composants de ce produit ont été identifiés comme pouvant avoir des effets négatifs sur l'environnement. |
|-------------|---|

13. Élimination des résidus

| | |
|----------------------------|--|
| Instructions de traitement | Contenu sous pression. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas incinérer les conteneurs scellés. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Lorsqu'il est mis au rebut, ce produit doit être considéré comme un déchet inflammable de type D001 selon la RCRA (Resource Conservation and Recovery Act - É.-U.). Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. |
|----------------------------|--|

14. Informations relatives au transport

Transport des Marchandises Dangereuses (TDG) Exigences

| | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| Nom d'expédition | AÉROSOLS, inflammables |
| Classement des dangers | 2.1 |
| N° ONU | UN1950 |
| Polluant marin | • |
| Dispositions particulières | 80 SOR/2002-306 |
| Exceptions liées au conditionnement | If <1L: Consumer Commodity |



15. Données réglementaires

Règlements du Canada Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC.

Canada - SIMDUT - Liste de Divulgence des Ingrédients

| | | |
|------------|-----------|-----|
| d-Limonène | 5989-27-5 | 1 % |
| n-Butane | 106-97-8 | 1 % |

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT A - Gaz comprimé
D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

L'étiquetage SIMDUT



Statut de l'inventaire

| Pays ou région | Nom de l'inventaire | Sur inventaire (oui/non)* |
|--------------------------|---|---------------------------|
| Australie | Inventaire australien des substances chimiques (AICS) | Oui |
| Canada | Liste intérieure des substances (LIS) | Oui |
| Canada | Liste extérieure des substances (LES) | Non |
| Chine | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) | Oui |
| Europe | Inventaire européen des substances commerciales existantes (EINECS) | Oui |
| Europe | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) | Non |
| Japon | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS) | Oui |
| Corée | Liste des produits chimiques existants (ECL) | Oui |
| Nouvelle-Zélande | Nouvelle-Zélande - Inventaire | Oui |
| Philippines | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) | Oui |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) | Oui |

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Autres informations HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA.

Classification HMIS® Santé: 1
Inflammabilité: 2
Risque physique: 0
Protection individuelle:

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche technique santé-sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, de distribution, de mise à disposition, d'utilisation et d'élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent, en outre, que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Les informations contenues dans la présente fiche technique santé-sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, à la date de publication de ce document, Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, de distribution, de mise à disposition, d'utilisation et d'élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité, Ces informations ne concernent, en outre, que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fiches signalétiques mise à jour

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu entièrement.

Préparé par

Regulatory Compliance